

La mairie de Rio résilie le contrat pour la construction de courts de tennis pour les JO



Rio de Janeiro, 14 janvier, (PL).- La mairie de Rio de Janeiro a résilié ce jeudi le contrat passé avec l'entreprise chargée de construire les courts de tennis pour les Jeux Olympiques.

En raison du retard de l'ouvrage qui a motivé la résiliation du contrat, la mairie de Rio a frappé d'une amende de quelque 2,75 millions de dollars le groupe formé des entreprises Damiani, Ibeg et Tangran.

Les courts de tennis, situés à l'intérieur du Parc Olympique, principal congloméré pour les compétitions, 16 disciplines au total, sont un des ouvrages les plus arriérés alors que l'inauguration des Jeux est prévue dans un peu plus de 7 mois.

Le Journal Officiel signale que de l'avis des autorités la non observation des délais et l'arrêt des ouvrages mettent en risque la remise à temps du centre pour le tennis olympique.

La mairie de Rio n'a pas annoncé les mesures à prendre pour la conclusion des ouvrages.

Il y a quelques semaines les ouvriers du bâtiment se sont plaints à plusieurs reprises du non paiement des salaires de la part des firmes chargées de la construction de l'installation.

Ce centre disposera de trois courts principaux, dont un permanent qui a une capacité pour 10 000 spectateurs, ainsi que de 7 courts mineurs et de 6 terrains d'échauffement.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/deportes/81417-la-mairie-de-rio-resilie-le-contrat-pour-la-construction-de-courts-de-tennis-pour-les-jo>



Radio Habana Cuba